Version 002

Révisée le: 11.08.2011

Feuille de garde contenant les suppléments nationaux à la feuille des données de sécurités UE

PETROSOL PULVER



Total de pages (la feuille de garde inclus) : 6

1. IDENTIFICATON DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit et réf:. Petrosol Pulver / (1160.48.00)

Utilisation: Excipient dans le nettoyage chimique

Données concernant fabricant/fournisseur:

Fournisseur / Importateur CHEMIE AG

Adresse alte Tiefenaustr. 4d
Code postal / lieu CH-3048 Worblaufen
No téléphone 031 / 921 44 88
No téléfax 031 / 921 54 79

Les responsables MM. P. Gerster / R. Arnold

Adresse couriel / site internet info@chemieag.ch/ www.chemieag.ch

No d'appel en cas d'urgence 044-251 66 66 Centre d'information toxicologique, Zürich

Service d'urgences 24 heures : 145

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Le données indiqués dans la feuille UE sont conformes au directives de la SUVA

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit non untilisét

Eliminer conformément aux réglementations des autorités locaux / nationaux.

Emballages non nettoyés

Emballages vides acheminée vers une installation d'incinération autorisée.

Code-déchet (selon OMoD): 13 08 99



Date d'impression: 17.08.11

Petrosol Pulver Date de révision: 11.08.11

M-243

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Version: 2 / CH

Identificateur de produit

Nom commercial

Petrosol Pulver

Utilisation de la substance/mélange

industrial cleaning agent

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

8760030

BÜFA Reinigungssysteme

GmbH & Co. KG August-Hanken-Str. 30 26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0 No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur / Department product safety / +49 441 9317 108

téléphone

Adresse email: produktsicherheit-rs@buefa.de

Numéro d'appel d'urgence

Giftzentrale Göttingen: +49 551 19 240

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

R52/53 Xi, R36/38

Éléments d'étiquetage

Classification selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Symboles de danger



Irritant

Phrase(s) de risque

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long

terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de

l'eau et consulter un spécialiste.

28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec . . .

(produits appropriés à indiquer par le fabricant).

61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche

de données de sécurité.

3. Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Acide sulfamidique

No. CAS 5329-14-6 No. EINECS 226-218-8



Petrosol Pulver 8760030	Varaiani 2 /	CH.	M	142		Date de révision: 11.08.11 Date d'impression: 17.08.11
0700030	Version: 2 /	Сн	M-2	243		Bate a impression: 17:00:11
Concentration Xi, R36/38 R52/53			>=	50	%	
Aquatic Chronic 3 Eye Irrit. 2 Skin Irrit. 2	H412 H319 H315					

4. Premiers secours

Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Mousse

Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussières. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination".

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussières. En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Ne pas utiliser de récipient en aluminium.

Ne pas stocker en commun avec: Bases, Métaux

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Contrôles de l'exposition



Date de révision: 11.08.11 **Petrosol Pulver** Date d'impression: 17.08.11 8760030 M-243

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Version: 2 / CH

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

En cas de pulvérisation, porter un appareil de protection respiratoire. Pour une brève exposition, appareil filtrant, filtre combiné B-P3

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques Matériau approprié nitrile

La durée de pénétration 480 min

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection résistant acides

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Poudre Couleur blanc

odeur spécifique au produit Odeur

рH

2 Valeur 1 à Concentration/H2O 1

Point d'éclair

100 °C Valeur

Densité

1.25 Valeur 1.35 kg/l

Hydrosolubilité

Remarque soluble

10. Stabilité et réactivité

Matières incompatibles

Réagit avec les lessives alcalines. Réagit au contact des métaux en dégageant de l'hydrogène.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Absence de données toxicologiques.

12. Informations écologiques

Ne pas rejeter le produit dans les eaux sans traitement préalable. Après neutralisation, diminution de l'effet nocif.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. Informations relatives au transport



Date de révision: 11.08.11 **Petrosol Pulver** Date d'impression: 17.08.11

M-243

Transport terrestre ADR/RID

No. ONU 2967

Désignation de la ACIDE SULFAMIQUE

Version: 2 / CH

marchandise

Classe 8 Carte pour désignation du 8

danger

8760030

Groupe d'emballage Ш Code de restrictions en F

tunnels

Transport maritime IMDG/GGVSee

No. ONU

Désignation de la SULPHAMIC ACID

marchandise

Classe Groupe d'emballage Ш EmS F-A, S-B

15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Classification selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Symboles de danger



Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

Phrase(s) de risque

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long

terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de 26

l'eau et consulter un spécialiste.

28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec . . .

(produits appropriés à indiquer par le fabricant).

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche 61

de données de sécurité.

Composants (règlement (CE) no 648/2004)

COV

0 COV (CH) %

16. Autres informations

R-phrases listed in chapter 3

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme

pour l'environnement aquatique.

Hazard statements listed in chapter 3



Petrosol Pulver			Date de révision: 11.08.1		
3760030	Version: 2 / CH	M-243	Date d'impression: 17.08.1		
H315 H319 H412	Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.				
	omplémentaires	qualiques, entraine de	is eliets fieldstes a long terme.		
Relevant cha Ces indicatio	nges compared with the previou ns sont fondées sur l'état actuel nt aux propriétés du produit et ne	de nos connaissances	s, mais ne constituent pas une		